



3

Un centre de formation permanente en informatique à Jette

I ♥

TEA
COFFEE
COOKING OIL

SOYONS SOLIDAIRES!

8

Luttons contre la faim près de chez nous



10

A chaque déchet sa couleur
Obligation de trier à partir du 1^{er} janvier

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION
COMMUNE DE JETTE

décembre 2009

Jette
Info
n° 170

Des fêtes saines et solidaires



Voilà que décembre est déjà à nos portes. Avec son cortège d'occasions pour passer des moments festifs et conviviaux, souvent autour d'un bon repas, ce dernier mois de l'année est généralement agréable. Que la bonne humeur et l'insouciance ambiantes ne nous fassent pas oublier les bonnes résolutions que la plupart d'entre nous avons prises en janvier: faire du sport, faire attention à ce que l'on mange et penser à donner un petit peu aux autres, si les moyens le permettent.

Ce mois-ci, la commune de Jette va vous permettre de réaliser ces trois objectifs. Soyez solidaires et participez à la collecte pour le Centre d'Entraide de Jette.

Mangez sainement en suivant les conseils de la Cellule Développement durable. Quant au sport... rendez-vous du 4 au 20 décembre sur la glace de la patinoire, place Reine Astrid!

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 00
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui se tenait le 28 octobre dernier.

Développement durable - Des primes pour les citernes d'eau de pluie et l'isolation des toitures

La commune de Jette investit en faveur de l'environnement. Cela se traduit dans diverses actions, par exemple diminution de la température des bâtiments communaux en cas de pics de pollution, décision adoptée lors d'un conseil précédent de placer des panneaux solaires sur le toit de la Maison communale,... Par ces initiatives, l'administration communale entend réduire son empreinte écologique (impact des activités humaines sur les écosystèmes et la planète)... mais aussi celle de ses habitants. C'est pourquoi les conseillers ont approuvé l'octroi de primes aux Jettois qui réaliseraient des travaux d'isolation de toiture ou qui feraient procéder à l'installation, à la réparation ou au remplacement d'un système de récupération des eaux de pluie (citerne). Dans la limite des budgets disponibles, une prime de 10 €/m² (avec un maximum de 500 € par habitation) sera allouée pour l'isolation de toiture. Pour le placement, la réparation ou le remplacement d'un système de récupération des eaux pluviales, la prime s'élève à 250 € par installation individuelle.

La commune de Jette doit maintenant attendre l'approbation des autorités de tutelle avant de pouvoir délivrer ces primes. La décision de la Région est attendue pour la fin de l'année.

Fracture numérique - Création d'un centre de formation informatique

Face aux nouvelles technologies, de nombreuses personnes se trouvent encore démunies. Un partenariat entre le CIRB et la commune de Jette aboutira, en janvier 2010, à la création d'un espace public numérique (EPN). Lisez les détails en page 5.

Mobilité - Mesures de circulation et de stationnement adaptées

Les règles de circulation vont être modifiées dans la drève De Rivieren. La circulation sera interdite entre la rue Eugène Toussaint et le n°330 de la drève De Rivieren.

D'autre part, afin de maintenir la circulation fluide dans la rue Eugène Toussaint, le stationnement sera autorisé sous le pont du côté pair entre la rue Antoine Baeck et la drève De Rivieren mais interdit du côté impair entre la rue Antoine Baeck et la rue Gaston Biernaux. Ces mesures seront signalées par des panneaux routiers et entreront en vigueur dès que la commune de Jette aura reçu l'avis de la tutelle.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 23 décembre à 20h à l'Hôtel du Conseil.

Jean-Louis Thys, 10 ans déjà...



Le 18 novembre, il y a dix ans que Jean-Louis Thys, ministre et bourgmestre de Jette, nous a quittés. S'il est un homme qui a marqué notre commune, c'est bien lui. Bourgmestre de Jette de 1977 à 1999, il sera aussi député, secrétaire d'Etat de la Région bruxelloise et ministre des Travaux publics et des Transports au sein du premier gouvernement de la toute nouvelle Région de Bruxelles-Capitale créée en 1989.

Je souhaiterais avec vous, au-delà des fonctions qu'il a assumées, me remémorer surtout l'homme passionné qu'il était pour sa Région et particulièrement pour sa commune.

La commune de Jette fut son lieu de vie, sa force, son combat politique mais aussi la source de son extraordinaire vision de la ville. Tous les collaborateurs de Jean-Louis, ses collègues échevins et ministres et ses adversaires politiques reconnaissent encore aujourd'hui qu'il incarnait le développement visionnaire de notre Région de Bruxelles-Capitale. On se souviendra qu'il est l'initiateur de la rénovation du boulevard Léopold II qui a vu disparaître l'horrible viaduc qui reliait la basilique à la place de l'Yser. Il a évidemment été précurseur en développant l'ensemble du réseau de transports publics à Bruxelles et a redonné ses lettres de noblesse au tram. Les très nombreux exemples de villes étrangères qui ont réhabilité le tram lui ont donné raison.

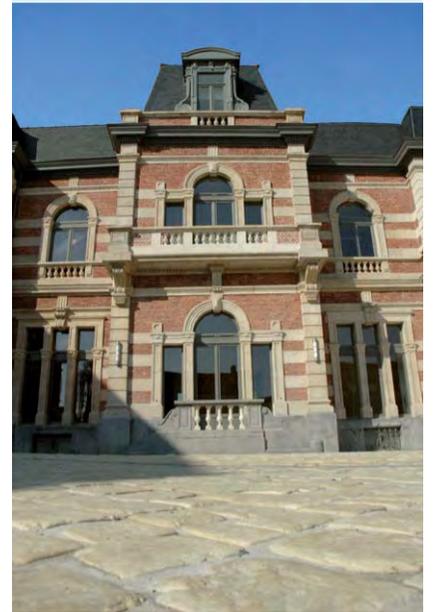
Mais il est resté jusqu'à sa mort prioritairement attaché à sa commune. D'une « petite » commune villageoise de l'extrême nord de la Région, il a réussi à inscrire Jette dans sa modernité. Il fut pour moi, pour nous, fondateur de nos actions à ses côtés et est encore aujourd'hui une source d'idéaux pour notre travail.

Je me souviens d'un homme très exigeant avec ses collaborateurs, d'une forte personnalité empreinte d'une richesse et d'une audace indéniables. Retenons qu'il a toujours préféré le marché dominical de Jette aux dîners fastes du Parlement, l'échange avec les citoyens jettois plutôt que les protocoles. Car, jusqu'à sa mort, c'est près des siens dans sa commune qu'il trouvait la sérénité et la paix. Il aimait le rappeler souvent.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Attention! Les jeudis 24 et 31 décembre, l'administration communale sera exceptionnellement ouverte de 13h à 15h au lieu de 13h à 19h habituellement.

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale

pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Un centre de formation permanente en informatique à Jette

Dans le courant du mois de janvier 2010, un centre de formation informatique ouvrira ses portes dans l'annexe de La Maison communale.

Grâce à un partenariat entre Jette et le Centre d'informatique pour la Région bruxelloise (CIRB), un local équipé d'une dizaine d'ordinateurs sera mis à la disposition d'une asbl active dans la formation du grand public aux nouvelles technologies. La commune de Jette et le CIRB entendent ainsi jouer leur rôle dans la réduction de la fracture numérique.

Seniors, personnes en décrochage social, demandeurs d'emploi ou personnes à faibles revenus... sont autant de catégories de citoyens qui ne disposent pas nécessairement d'une connexion internet ou de connaissances suffisantes pour utiliser les nouvelles technologies de l'information. Pourtant, l'internet et la maîtrise des outils informatiques sont devenus quasiment indispensables à notre société occidentale. Grâce à l'espace public numérique (EPN) que la commune de Jette ouvrira à La Maison communale, les lacunes de certains seront comblées tout comme le sera en partie la fracture numérique qui sévit à Bruxelles.

Des formations pour tous

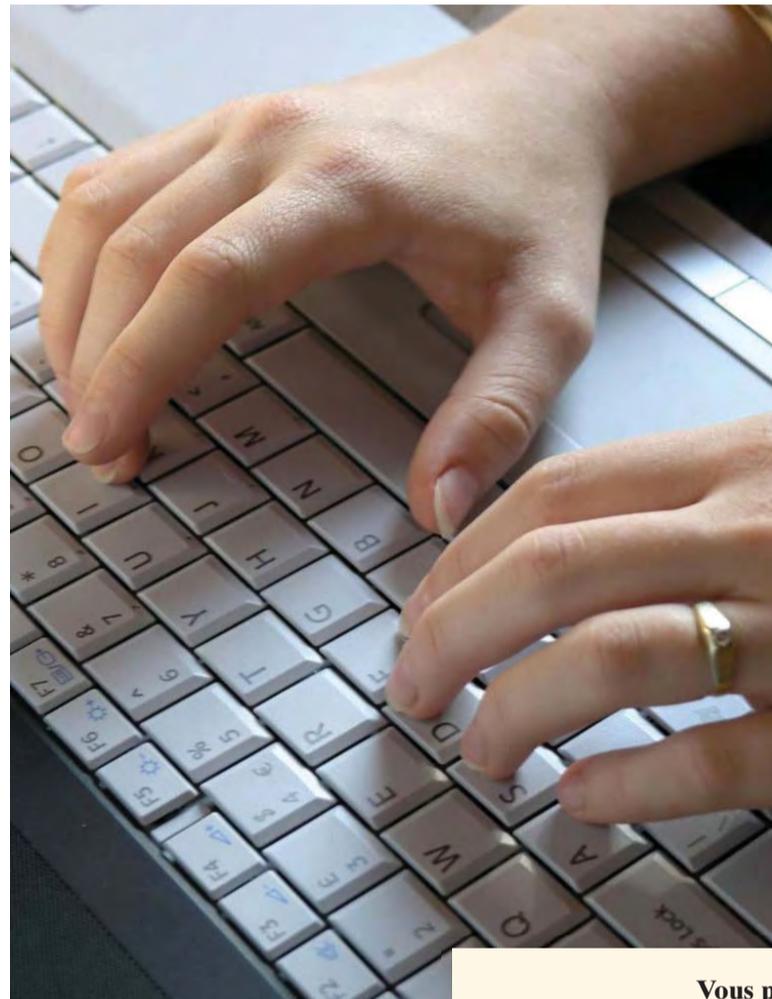
Le volet "formation grand public" constitue une dimension primordiale de ce projet, une condition au partenariat entre Jette et le CIRB. Ce sont en effet des subsides régionaux qui per-

mettent la réalisation matérielle de l'EPN à La Maison communale: le CIRB fournit le matériel informatique (PC, écrans imprimante, projecteur, logiciels,...), prend en charge l'entretien, les réparations et l'assurance de ce matériel pendant 4 ans. En contrepartie, la commune de Jette s'est engagée à trouver un endroit approprié et à assurer l'organisation de formations destinées aux citoyens.

Concrètement, c'est un organisme de formation en informatique agréé par ACTIRIS et Bruxelles-Formation qui se chargera de dispenser des cours à prix modiques à tous ceux qui souhaitent (re)mettre à jour leurs connaissances. Des publics-cibles ont néanmoins été définis, il s'agit avant tout de former des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires de titres-services et prestataires ALE, des personnes en projet d'insertion socio-professionnelle (CPAS), des commerçants et des seniors.

Les fonctionnaires de Jette se forment aussi

La commune de Jette prend très à coeur sa mission de service au public. La mise en place de l'espace public numérique s'inscrit dans cette mission. Outre le fait qu'il permettra aux Jettois de se former aux nouveaux outils informatiques (pour se montrer



Vous pourrez prendre connaissance des modalités pratiques de ces formations en informatique (prix de la participation aux cours et horaires) dans le prochain Jette Info.

plus compétitifs sur le marché du travail par exemple), cet espace servira également à améliorer les compétences des fonctionnaires qui se verront eux aussi offrir la possibilité de se remettre à niveau ou de maîtriser de nouveaux logiciels.

Jette interroge sa diversité

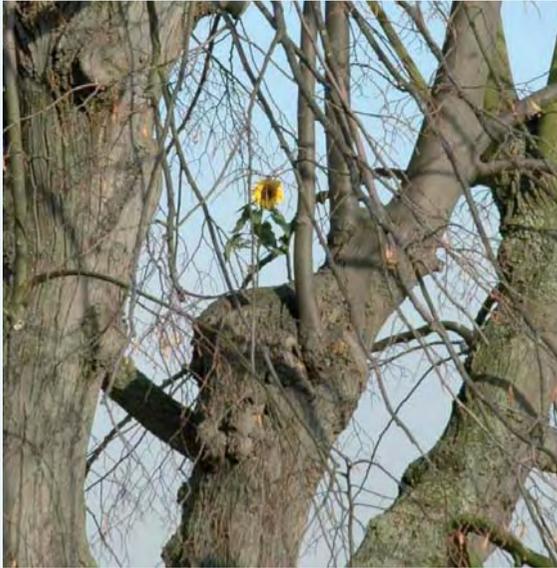
Parce que la population en Belgique est diverse et multiple, il est naturel que les services publics le soient également. A l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, la commune de Jette lance un diagnostic pour, au final, s'ouvrir à plus de profils différents.

Diversité, égalité des chances... ces mots se retrouvent désormais partout, déclinés à toutes les sauces pour l'une ou l'autre raison. Pourtant, bien qu'elles soient utilisées parfois à outrance, ces notions ne sont ni anodines ni vides de sens; elles expriment la réalité d'une société qui change et qui ose se poser des questions sur son propre fonctionnement. A l'heure actuelle, avec les connaissances qui sont les nôtres, comment justifier que des catégories entières de la population éprouvent tant de difficultés à réaliser leur plein potentiel en raison de leur sexe, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur âge ou leur handicap?



Ces questions, les services publics se les posent également. Face à une population que les brassages enrichissent, à des mentalités qui évoluent, les administrations de service public ont pris le parti de s'ouvrir à la diversité. Une ordonnance visant à lutter contre la discrimination dans la fonction publique en Région de Bruxelles-Capitale a été adoptée le 4 septembre 2008. Ce texte invite les institutions bruxelloises à élaborer un plan d'action diversité. Les arrêtés d'exécution ne sont pas encore sortis mais la commune de Jette souhaite être pilote en Région bruxelloise. C'est dans ce cadre que notre commune a récemment commandé un diagnostic de la diversité au sein de son personnel, grâce à un subside octroyé par l'asbl "Promotion de la diversité ethnique et culturelle sur le marché du travail" dans le cadre d'un appel à projets des Assises de l'Interculturalité.

Sur la base de l'état des lieux et des recommandations qui en ressortiront, les autorités communales sont disposées à mettre en oeuvre des initiatives pour se mettre au mieux au diapason... d'une population diverse et assurer l'égalité des chances de tout un chacun.



Le tournesol et l'arbre

Il y a quelques années, l'administration communale de Jette s'est installée dans le bâtiment joliment rénové qui abrita l'école Don Bosco. Le jardin fut lui aussi réaménagé. Seul le grand tilleul situé à l'arrière du bâtiment fut conservé. Cet arbre nous a donné à admirer, début novembre, une image surréaliste: un tournesol poussait dans ses branches. Tout comme l'endroit où le tournesol a élu domicile, le moment de floraison était lui aussi singulier, longtemps après la disparition des derniers rayons de l'été.



Des chèques communaux pour stimuler la pratique du sport à Jette

Vous êtes sportif(ve), vous habitez à Jette, vous êtes senior ou jeune de moins de 25 ans? La commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 €.

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer. Notre commune l'a bien compris. Cela fait des années qu'elle investit dans l'amélioration de ses infrastructures sportives (pensez notamment à la rénovation de la salle Omnisports), dans la promotion du sport auprès des jeunes, dans l'encouragement à la pratique sportive chez les seniors et dans le soutien aux clubs de sport, entre autres via le bal des sports dont les bénéfices sont versés aux clubs jettois.

Le chèque-sport communal, lancé à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, s'inscrit pleinement dans cette vision globale. Ce chèque d'une valeur de 30 € s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Pour obtenir un chèque-sport, il suffit de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités parascolaires (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent donc pas en ligne de compte. Il s'agit bien d'un chèque-sport pour tous.

Cette opération de promotion du sport pour tous n'est pas sponsorisée et est donc entièrement à charge du budget communal pour un montant annuel de 20.000 €.

Nouveautés

Les règles concernant les chèques-sport se sont étendues. Les enfants à partir de 3 ans peuvent désormais bénéficier de chèques-sports, contre 6 ans auparavant. En outre les chèques-sports ne sont plus destinés uniquement aux membres de clubs sportifs mais aussi aux participants d'activités parascolaires. De plus, les associations et clubs sportifs ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale et affiliés auprès de Sodexho reçoivent désormais un chèque-sport de 30 € par octroi par la commune de Jette de 5 chèques à des personnes bénéficiaires inscrite dans leur club ou association. Enfin, le changement le plus important est le montant qui passe de 20 € à 30 €.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 €, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site communal www.jette.be, à l'accueil de La Maison communale ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale. Vous pouvez également vous les procurer auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette).

Remettez le formulaire de demande à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.





*Le saviez-vous?
70% des adolescents
qui ne bougent pas ou peu
ne le font pas davantage
lorsqu'ils sont adultes.*



**Jette, une commune
saine**

Sport? Aidez votre enfant à faire son choix

Vous trouvez désormais dans le Jette Info des sujets sur la santé et des astuces de Viasano et de l'administration communale de Jette. Ce mois-ci, la troisième série de conseils consacrés à "Moins d'écran, plus de mouvement!".

Football, rugby, tennis, hockey, athlétisme, danse, gymnastique,... La pratique d'un sport est saine pour un enfant. Faire du sport n'est pas uniquement bon pour son corps, cela favorise aussi les contacts sociaux avec les autres jeunes de son âge. Les mercredis et samedis sont parfaits pour découvrir différentes disciplines. La plupart des clubs sportifs offrent des séances d'initiation gratuites, votre enfant peut ainsi choisir quel sport il préfère pratiquer sur base de ce qu'il a essayé. Et laissez le choix à votre enfant: un garçon peut aimer la danse, tout comme une fille peut aimer le football. Votre enfant est indécis? Un stage multi-sports peut parfois apporter la solution. L'important est de participer!

Mouvement de jeunesse

On ne se fait pas seulement des nouveaux amis dans les mouvements de jeunesse, on y vit aussi toutes sortes d'aventures, on fait de chouettes balades en forêt, on apprend à devenir autonome et responsable. Une école de la vie qui, en outre, s'avère saine étant donné que les enfants jouent souvent en plein air.

Bouger en famille

Utilisez les possibilités que vous offrent notre commune. Jette est riche en espaces verts. Sortez vous balader en famille pendant les week-ends. Gardez aussi un œil sur le calendrier, notez-y les dates du dimanche sans voiture et des promenades guidées. Des occasions rêvées pour bouger un petit peu.

Du 30 novembre au 4 décembre 2009

Expo Sida

Le sida fait des ravages partout dans le monde. Cette maladie sexuellement transmissible continue de se propager. Chaque année, de nombreuses personnes sont contaminées par le virus VIH dans notre pays. L'année dernière, plus de 1.000 nouveaux cas de contamination ont été recensés, cela signifie près de 3 nouveaux cas par jour. La sensibilisation joue un rôle important dans la lutte contre le VIH.

C'est pourquoi, l'administration communale de Jette organise, à l'initiative de l'échevin de la Santé Paul Leroy et en collaboration avec la Plate-Forme Prévention Sida et Sensoa, une exposition sur le sida. Cette exposition, de photos, témoignages et informations, se déroule du 30 novembre au 4 décembre 2009 à La Maison communale.

Pendant l'expo, un médecin sera gratuitement à votre disposition pour répondre à vos questions concernant le VIH. Vous pourrez le rencontrer le jeudi 3 décembre de 14h à 17h à La Maison communale.

Une bonne information constitue la première étape vers la prévention du sida. Jeunes et moins jeunes peuvent s'adresser à des centres spécialisés comme la Plate-Forme Prévention Sida et le centre de référence sida de l'UZ Brussel.

Plate-Forme Prévention Sida

rue Jourdan 151
1060 Bruxelles
Tél.: 02.733.72.99
Mail: info@preventionsida.org
Website: www.preventionsida.org

Centre de référence Sida UZ Brussel

avenue du Laerbeek 101
1090 Jette
Tél.: 02.477.60.01

Saviez-vous que...

- la ligne d'écoute téléphonique gratuite Aide Info Sida - 0800.20.120 répond à toutes vos questions entre 18h et 21h, tout comme votre médecin traitant ou le site www.preventionsida.org



Sensibilisation au diabète

Une goutte de sang pour savoir

Deux jours avant la Journée mondiale du Diabète qui avait lieu le 14 novembre dernier, les visiteurs de La Maison communale ont pu effectuer des tests de glycémie. Près de 120 personnes se sont fait piquer le bout du doigt pour vérifier si le taux de sucre dans leur sang n'atteignait pas un niveau préoccupant.

Le diabète est une maladie qui se caractérise par un excès de sucre (glucose) dans le sang et les urines. Il se décline en 2 variantes: le diabète de "type 1" et celui de "type 2". Le diabète de "type 1" apparaît chez des jeunes gens (avant 40 ans); dit "insulino dépendant", il nécessite l'injection quotidienne d'insuline. Celui de "type 2" se déclare plus tard, on l'appelle d'ailleurs diabète de la maturité. Néanmoins, il touche de plus en plus d'enfants et d'adolescents. L'alimentation riche en gras et en sucre ainsi que la sédentarité sont les facteurs qui contribuent le plus à ce phénomène. Le diabète de "type 2" se traite tout d'abord par un régime hypocalorique, pauvre en sucres et éventuellement par des médicaments à prendre en comprimés.

Quel que soit le type de diabète, le dépistage et le traitement sont primordiaux. En effet, les complications associées à un taux de glucose durablement élevé dans le sang peuvent affecter quasiment toutes les parties du corps: le coeur, les vaisseaux sanguins, les reins, le système nerveux, les yeux,... Les bénévoles des "Maisons des diabétiques" et de la Vlaamse Diabetes Vereniging, accompagnés d'une infirmière, étaient justement présents à La Maison communale pour sensibiliser les Jettois à cette maladie qui s'affirme de plus en plus comme un véritable problème de santé publique. En outre, une pyramide alimentaire était mise en place pour rappeler que la prévention du diabète de type 2 passe par une alimentation saine et de l'exercice physique.

Quel que soit le type de diabète, le dépistage et le traitement sont primordiaux. En effet, les complications associées à un taux de glucose durablement élevé dans le sang peuvent affecter quasiment toutes les parties du corps: le coeur, les vaisseaux sanguins, les reins, le système nerveux, les yeux,... Les bénévoles des "Maisons des diabétiques" et de la Vlaamse Diabetes Vereniging, accompagnés d'une infirmière, étaient justement présents à La Maison communale pour sensibiliser les Jettois à cette maladie qui s'affirme de plus en plus comme un véritable problème de santé publique. En outre, une pyramide alimentaire était mise en place pour rappeler que la prévention du diabète de type 2 passe par une alimentation saine et de l'exercice physique.

Pour plus de renseignements sur le diabète: Maison des Diabétiques - chaussée de Wavre 1071 à 1160 Bruxelles - 02.644.97.15 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 12h30 à 15h30) - maison.diabetiquesbxl@skynet.be.



La Promenade Verte passe aussi par Jette

Bruxelles Environnement-IBGE procède actuellement à l'aménagement d'un cheminement pour piétons et cyclistes ainsi qu'au balisage de la Promenade Verte dans le parc de la Jeunesse.

La Promenade Verte est une magnifique balade de plus de 60km qui permet aux piétons et aux cyclistes de faire le tour de la Région de Bruxelles-Capitale et de traverser de nombreux parcs ainsi que des espaces de nature préservée. La richesse de la Promenade Verte réside en grande partie dans son étonnante diversité. A certains endroits, de vrais paysages de campagne s'offrent au regard du promeneur. A d'autres étapes, ce sont des parcs aménagés, des bosquets, des marais, Cette balade passe déjà à Jette, un balisage serpente à travers le parc Roi Baudouin. Le tronçon aménagé actuellement permettra de réaliser la jonction, à travers le parc de la Jeunesse, avec le plateau du Heysel et les parcs royaux.

L'objectif premier de cette initiative régionale est d'amener le public à la découverte de la nature urbaine, grâce aux cheminements verdurisés qui relient les différents espaces verts. La Promenade Verte contribue également aux qualités paysagères de la ville en préservant son patrimoine naturel et, en particulier, en favorisant la diversité de la faune et de la flore.

Divisée en 7 sections (la forêt de Soignes et le sud d'Uccle, la vallée de la Woluwe, entre Senne et Woluwe, le plateau du Heysel et les parcs royaux, le Pajottenland, les paysages, entre Vogelzangbeek et Geleleysbeek), la promenade est accessible aux piétons, aux cyclistes et, à certains endroits, aux personnes à mobilité réduite. Quelques chemins sont interdits aux cyclistes, ceux-ci peuvent y circuler en tenant leur vélo à la main. Des potelets balisent le parcours qui peut se prendre dans les deux sens. En outre, des panneaux donnent des informations sur la faune, la flore et l'intérêt ou l'histoire de tronçons particuliers.



Pour plus de renseignements sur la Promenade Verte, surfez sur le site www.promenade-verte.be ou appelez Bruxelles Environnement-IBGE au 02.775.75.75 pour vous procurer les cartes et les itinéraires détaillés des 7 tronçons qui composent la Promenade Verte.

Travaux dans la commune



Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Rue Jules Lahaye

Sibelga procède au remplacement de câbles électriques dans la rue Jules Lahaye, entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue de la Bravoure. Jusqu'à la fin des travaux, prévue le 15 décembre 2009, la circulation est interdite dans le tronçon en chantier. Des déviations sont en place.

Avenues Odon Warland et Charles Woeste

Rénovation du réseau d'égouttage

Suite à des problèmes de débordement d'égouts survenus dans le quartier Procureur / Uyttenhove / Warland, la commune de Jette a sollicité l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) en charge de la gestion du réseau d'égouttage. Mi-novembre, l'IBDE a commencé des travaux d'adaptation du réseau d'égouttage dans l'avenue Odon Warland, entre le carrefour avec la rue Spruyt et celui avec l'avenue Charles Woeste. Une partie du chantier sera réalisée par minage (souterrain), avec des ouvertures locales, de manière à réduire au maximum les répercussions sur la circulation. Les travaux nécessiteront néanmoins des limitations d'accès et de stationnement dans les zones en chantier. Une signalisation adéquate sera mise en place par l'entrepreneur. L'IBDE estime à 70 jours ouvrables la durée de ces travaux d'adaptation du réseau d'égouttage de l'avenue Odon Warland.

Rue Dupré

Rénovation des trottoirs

Des travaux de rénovation ont débuté mi-octobre dans la rue Dupré. Les trottoirs sont actuellement en cours de rénovation, des ralentisseurs de vitesse ainsi que des extensions de trottoirs seront placés. Le chantier, entamé à hauteur du n° 1 de la rue, se poursuivra par tronçon de 100 mètres. Des coussins berlinois définitifs seront ensuite aménagés avec des extensions de trottoirs provisoires (balisées), en attendant la construction du nouveau parking SNCB. Des plantations seront mises en place en concertation avec les riverains. Si les conditions météorologiques ne viennent pas perturber le planning, la durée des travaux est estimée à 3 mois. Le stationnement ainsi que la circulation sont adaptés en fonction de l'avancement des travaux par tronçon de plus ou moins 100 mètres.

Place Cardinal Mercier

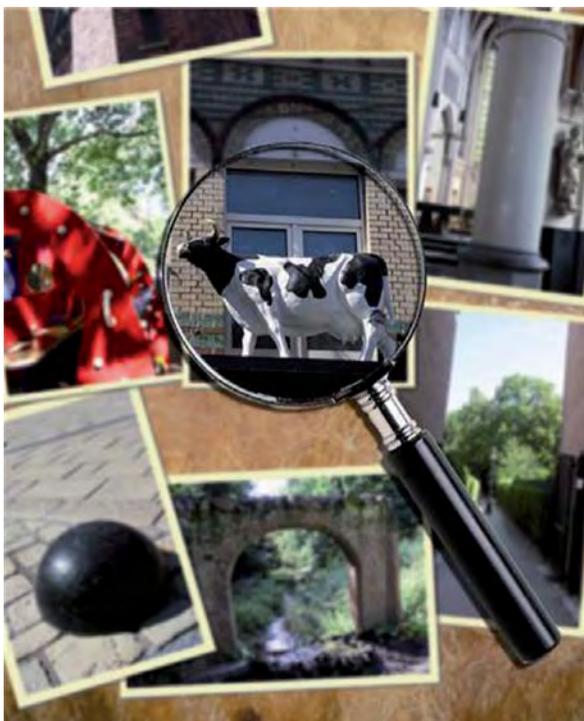
Rénovation du collecteur et réalisation d'un bassin d'orage

Mi-octobre, l'IBDE a entamé des travaux sur la place Cardinal Mercier. Le chantier, dont la durée est estimée à 180 jours ouvrables, a pour objet la rénovation d'un collecteur ainsi que la réalisation d'un petit bassin d'orage destiné à diminuer les risques d'inondations dans le quartier. Les travaux seront interrompus avant Noël et reprendront début janvier, après les congés du bâtiment. Les modifications de la circulation et des règles de stationnement sont indiquées par une signalisation appropriée.

A la chasse aux images Le concours de photos couronne 69 gagnants

Le concours de photos "A la chasse aux images" est paru dans le Jette Info du mois d'octobre. Cette initiative des Jettois Ivan Lussot et Luc Vanderkerken, photographe, invitait les habitants de Jette à reconnaître les endroits de la commune où 18 images avaient été prises. Les participants pouvaient remporter un des nombreux prix offerts grâce à la collaboration de commerçants jettois. Les gagnants sont connus, ils sont au nombre de 69. Ils peuvent s'attendre à recevoir leur prix prochainement dans leur boîte aux lettres. Le premier prix s'élève à 250 €.

L'administration communale organisera, à l'initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix, une réception pour les vainqueurs le 14 janvier 2010. Ils seront invités personnellement.



Expo "50 ans de l'école Clarté"

En 2010, l'école Clarté fêtera ses 50 ans. A cette occasion, la direction de l'école a décidé de mettre sur pied une petite exposition. Pour mener cette initiative à bon port, l'école Clarté a besoin de vous. Si vous possédez des documents, photos, objets, tout ce qui pourrait aider à l'organisation, en mai prochain, de l'exposition "50 ans de l'école Clarté" et si vous êtes disposé(e) à les prêter pour quelques semaines, prenez contact avec la direction de l'établissement scolaire.

Renseignements : Béatrice Ryckmans, directrice de l'école Clarté - 02.425.30.12.

Nouvelle campagne contre l'alcool au volant Comment remerciez-vous votre BOB?

La conduite sous influence de l'alcool figure toujours dans le top 3 des principales causes d'accident. 1 accident grave sur 4 aurait pu être évité si tous les conducteurs s'en étaient tenus à ne pas consommer d'alcool avant de prendre le volant. Cela fait déjà des années que Bob est l'égérie de la lutte contre la conduite sous influence. Un credo: on peut s'amuser à condition que le conducteur qui ramène tout le monde à la maison ne boive pas d'alcool.

La période de fin d'année est le moment idéal pour lancer une telle campagne. Les semaines qui viennent seront pleines d'incitations à boire un petit verre et à faire la fête. La campagne démontre que la fête peut se dérouler en toute sécurité.

Les dangers de la conduite sous influence de l'alcool

L'ingestion d'alcool a un impact négatif sur les capacités de perception, allonge le temps de réaction et influence le comportement et donc, par conséquent, l'aptitude à la conduite. Cela augmente le risque d'accident. L'influence négative de l'alcool est perceptible avec de relativement faibles concentrations. Une personne avec un taux d'alcoolémie de 0,5‰ (soit le seuil légal actuel) court 1,4 fois plus de risque d'accident qu'une personne sobre. Les risques d'accidents augmentent de façon exponentielle avec les grandes quantités d'alcool: pour une alcoolémie de 0,8‰, on s'expose à 2,7 fois plus de risques; avec 1,5‰, on court 22 fois plus de risques. En outre, différentes études indiquent que les faibles concentrations d'alcool (moins de 0,5‰) entraînent des risques bien plus grands chez les jeunes conducteurs que chez les autres tranches d'âge. La sévérité des dégâts croît aussi avec les quantités absorbées. Les conducteurs qui ont plus de 1,5‰ d'alcool dans le sang courent 200 fois plus de risques d'accident mortel que les conducteurs sobres.

Il est frappant de constater que les hommes, et principalement ceux âgés de 40 à 54 ans, sont les plus nombreux à rouler ivres. De plus, on roule plus sous influence le soir qu'en journée et plus les week-ends qu'en semaine. En comparaison avec d'autres mesures, le pourcentage des conducteurs contrôlés positifs les soirs de week-ends suit une courbe croissante. Pourtant, lors de la campagne Bob précédente, la police a procédé à plus de 173.000.000 contrôles d'alcoolémie. Il est ressorti que 8.300 conducteurs (4,8%) ont été contrôlés positifs. En fonction de la gravité de l'infraction, les contrevenants ont été soumis à une perception immédiate de leur amende, à un arrangement à l'amiable ou ont été transférés au parquet. 2.600 automobilistes se sont vu retirer immédiatement leur permis de conduire.

Des sanctions lourdes

Les sanctions pour la conduite sous influence de l'alcool sont sévères, et particulièrement lourdes en cas de récidive. Des peines lourdes frappent en outre les conducteurs débutants. Celui ou celle qui possède son permis B depuis moins de deux ans et se fait arrêter pour alcool au volant s'expose à une déchéance. Il lui faut alors repasser l'examen théorique ou pratique avant de pouvoir rouler à nouveau. Cette mesure est valable à partir de 0,5‰. L'alcool au volant peut coûter.

Le message est donc clair: ne gâchez pas vos fêtes de fin d'année et désignez un Bob.



Toutes les infos sur bob.be

Commerce équitable

Plus de 500 petits déjeuners aux saveurs du Sud

Les traditionnels petits déjeuners OXFAM avaient lieu à travers tout le pays durant le week-end des 21 et 22 novembre. Cette année encore, les Jettois n'étaient pas en reste. A l'initiative d'OXFAM-Magasin du Monde Jette, 480 convives et une cinquantaine de bénévoles se sont retrouvés autour d'un copieux buffet de produits issus du commerce équitable. Une bonne année donc, de l'avis des organisateurs.

Pas besoin d'être lève-tôt pour participer à ces petits déjeuners 'Made in Dignity'. Les pavillons du Poelbosch ouvraient en effet leurs portes jusqu'à midi le dimanche 22 novembre pour accueillir les participants, parmi lesquels de nombreux habitués.

Au menu, tous les ingrédients d'un délicieux petit déjeuner : jus de fruits, bananes, pain, choco, confiture, café, cacao, sucre, chocolat. A la différence des aliments issus de la grande distri-

bution, les produits du commerce équitable permettent aux petits producteurs du Sud d'obtenir une juste rétribution pour leur travail.

Les petits déjeuners OXFAM de Jette ont en outre mis en évidence les synergies possibles entre notre économie locale et les producteurs du Sud. Le pain, commandé auprès d'un boulanger jettois, était composé de farine équitable.

Les convives ont également pu

découvrir les autres produits de la gamme 'Made in Dignity' : objets d'artisanat, jouets, vêtements, produits cosmétiques,... Des stands du CNCN-11.11.11, de Plan Belgique et d'Amnesty International apportaient un éclairage complémentaire sur la pauvreté dans le Sud et les entorses aux droits de l'homme à travers le monde.

Et OXFAM de faire la pub pour son magasin jettois car, au-delà de ce moment convivial, les petits déjeuners



ont bien entendu pour objectif de pousser les citoyens à inviter les produits équitables sur leur table au quotidien.

Prêt(e) à vous laisser convaincre ? Une adresse à Jette : Oxfam-Magasin du Monde - rue Léopold Ier 527 - tél.: 02.420.74.71 - ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

Partenariat Jette / Sidi Bibi

Dans le cadre du programme de coopération internationale communale, subsidié par la direction générale de la coopération au développement (DGCD), le Bourgmestre Hervé Doyen et son directeur de cabinet André Vanderstraeten se sont rendus à Sidi Bibi, du 15 au 20 octobre, afin de rencontrer le nouveau bureau (collège) issu des dernières élections locales marocaines, qui avaient eu lieu en juin 2009.

Le but de cette rencontre étant de présenter aux nouveaux élus la convention qui lie les deux communes jusqu'en 2012. Le but du partenariat est d'assurer le renforcement des compétences de l'administration communale et d'appuyer la commune de Sidi Bibi dans la définition et la mise en œuvre d'un plan de développement humain.

Le Bourgmestre a pu rencontrer la plupart des mandataires de Sidi Bibi. Ils ont exprimé à plusieurs reprises leur motivation pour le partenariat. La pérennité du projet est donc assurée. Les axes de travail ont été validés, ce qui permettra d'assurer la continuité des actions déjà entamées. Les fonctionnaires impliqués dans le partenariat ont été confirmés dans leurs missions par le Président de Sidi Bibi. Là aussi, cela contribuera à une cohérence dans le travail entamé.

Cette visite fut particulièrement chaleureuse. L'accueil des habitants des Sidi Bibi est exceptionnel. Comme il s'agissait de la première visite du Bourgmestre de Jette dans leur commune depuis la mise en place du partenariat, ils ont tenu à lui en faire une visite complète. Cela a permis à notre Bourgmestre de constater par lui-même de l'importance de maintenir une coopération avec les communes marocaines. En effet, au-delà des villes touristiques et de certains espaces économiques dans le nord, le Maroc est confronté à d'importants problèmes en matière de scolarisation, de santé, de sécheresse, ...

Les autorités tant nationales que locales sont mobilisées face à ces défis. La volonté est là. La solidarité aussi. Les compétences manquent parfois. D'où tout l'intérêt du partenariat entre les fonctionnaires communaux de Sidi Bibi et de Jette.

La première axe de travail du plan de développement humain avait été élaboré à Jette au mois de mars, lors de la visite d'une délégation de Sidi Bibi. Il s'agissait de la mise au point d'un plan d'action de lutte contre l'abandon scolaire visant à augmenter le taux de scolarisation de 10 % au niveau du primaire et de 20 % au niveau du lycée d'ici 2020.

L'élaboration de ce plan d'action pour la lutte contre l'abandon scolaire a permis d'obtenir une subvention complémentaire de la DGCD, d'un montant de 27.300 €, pour permettre l'achat d'un bus scolaire et la création d'un centre de documentation scolaire.

Une autre délégation jettoise composée de 3 fonctionnaires est partie à Sidi Bibi, du 11 au 18 novembre 2009, pour poursuivre le travail d'élaboration du plan de développement humain, en collaboration avec les membres de la concertation sociale qui vient d'être instaurée à Sidi Bibi. Leur rôle sera également de veiller à la bonne mise en œuvre des actions subsidiées par la DGCD.

La participation citoyenne a toujours été le fil conducteur du travail en partenariat et l'élection de 2 femmes au conseil communal a grandement facilité l'instauration d'une table ronde des femmes. Ces femmes vont tenter de mettre sur pied des projets permettant aux femmes rurales de prendre une place plus importante dans le développement de la commune. C'est aussi pour répondre à la demande des femmes qu'une formation en santé / hygiène autour de la naissance et de la petite enfance sera organisée par deux fonctionnaires jettoises (Najia Belfaouh et Myriam Meyts) en collaboration avec le centre de santé de Sidi Bibi.

Le volet renforcement des compétences de l'administration ne sera pas oublié. Une formation à la conduite de réunion sera menée par une autre fonctionnaire jettoise (Anne-Françoise Nicolay) qui procédera également à l'évaluation des actions menées en 2009 et l'animation d'un atelier participatif pour définir le plan d'action pour l'année 2010.

Une soirée d'information sur l'évolution du partenariat sera programmée dans le courant du mois de janvier.

Luttons contre la faim près de chez nous

I ♥
TEA
COFFEE
COOKING OIL
SOYONS SOLIDAIRES!

Dans le monde, près d'un milliard d'êtres humains souffrent de sous-alimentation. Mais il ne faut pas aller très loin pour trouver des personnes défavorisées qui ne

mangent pas tous les jours à leur faim. Ainsi, dans notre commune, ce sont plus de 350 personnes qui ont recours au service d'aide alimentaire du Centre d'Entraide. Ces femmes et ces hommes connaissent des trajectoires multiples (besoin ponctuel d'aide alimentaire suite à des difficultés passagères, surendettement, chômage de longue durée, précarité professionnelle,...) mais partagent une caractéristique commune: ils nous ressemblent souvent. S'il fallait une raison supplémentaire pour se montrer solidaire, la voilà!

Durant tout le mois de décembre, une grande collecte de thé, de café et d'huile est organisée par la commune de Jette au profit du service alimentaire du Centre d'Entraide de Jette qui éprouve de plus en plus de difficultés à faire face aux demandes accrues de nourriture. Vous pouvez déposer les denrées:

- à l'accueil de La Maison communale (aux heures d'ouverture habituelles)

- au Centre d'Entraide de Jette (rue Henri Werrie 11), du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le mercredi jusqu'à 18h).

UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE



Il est cool mon frigo!

La plupart des ménages belges possèdent un frigo. Pourtant, cet appareil familial est souvent mal utilisé, ce qui entraîne du gaspillage et parfois même des intoxications alimentaires. De plus, ces comportements inadaptés augmentent la consommation d'énergie... Ce mois-ci: seconde partie des conseils, rappels et astuces pour utiliser correctement son réfrigérateur.



Jette



La bonne température

Dans un frigo traditionnel, la température peut varier de 0°C à 10°C selon les niveaux. Pour ranger correctement les aliments, il faut connaître la température de chaque compartiment et régler le thermostat en fonction de la zone la plus froide (entre 0°C et 4°C). Si vous avez perdu la notice, prenez un thermomètre et placez-le dans un verre d'eau, comparez ensuite la température aux différents niveaux.

Les températures sont plus homogènes dans les appareils à froid ventilé.

Chaque produit à sa place

Chaque aliment a une durée de vie spécifique qui varie selon la température et l'humidité. C'est pourquoi il doit être rangé à une place particulière dans le frigo. Mais où?

- Zone froide, température inférieure à 4°C: viande crue (2-3 jours), viande hachée (24 heures maximum), charcuterie (3-6 jours), crustacés, volaille, gibier, poisson crus (1-2 jours), laitages entamés, fromages frais et au lait cru, jus de fruits frais, plats cuisinés, pâtisseries, produits en décongélation, etc.

- Zone fraîche, de 4°C à 6°C: viande, poisson et légumes cuits (2-4 jours), potage maison (2-3 jours), fruits rouges, laitages non entamés, fromages affinés dont on veut ralentir la maturation, etc.

- Bac à légumes, plus de 6°C: légumes et fruits frais (3-6 jours), fromages en cours d'affinage, etc.

- Porte du frigo, zone tempérée (de 6°C à 10°C): lait, beurre, œufs (6-20 jours), sauces entamées (en pot ou en tube), pots de cornichons et petits oignons entamés, confiture entamée, boissons, etc.

N'oubliez pas de toujours vérifier les dates de péremption.

Les étoiles

Les étoiles indiquent les performances en température du compartiment congélateur; chaque étoile correspond à -6°C.

Sans étoile: frigo sans compartiment congélateur, impossible de conserver les surgelés.

Une étoile* (jusqu'à -6°C): conservation des surgelés pendant 1 à 2 semaines.

Deux étoiles** (jusqu'à -12°C): conservation des surgelés pendant 2 mois.

Trois étoiles*** (jusqu'à -18°C): conservation des surgelés pendant 2 à 12 mois.

Quatre étoiles**** (jusqu'à -24°C): vrai congélateur autorisant la congélation d'aliments frais

ASTUCES ET RAPPEL

- Pour diminuer la consommation d'électricité de votre appareil, décongelez les aliments dans votre frigo (et surtout pas à l'air libre!) qui profitera de cet apport de froid. En hiver, laissez geler des bouteilles d'eau dehors et placez-les au frigo.

- Un aliment congelé doit être consommé rapidement et ne peut jamais être recongelé.

- Pour limiter les odeurs dans le frigo, placez une coupelle avec du bicarbonate de soude.

- Tant que l'emballage est fermé, la date de péremption est d'application. Une fois ouvert, l'aliment se gâte plus rapidement.

- Laissez toujours refroidir un plat préparé avant de le mettre au frigo (maximum 2 heures).

- N'ouvrez la porte du frigo que lorsque c'est nécessaire. Pour chaque minute d'ouverture, le frigo a besoin de 3 minutes pour se refroidir.

- Oui, la loupiote du frigo s'éteint lorsque la porte se referme!

N'oubliez pas qu'en Région de Bruxelles-Capitale, une prime à l'énergie est accordée à l'achat d'un réfrigérateur A++ (et combiné) ou d'un congélateur A++. Elle s'élève à 25% du prix d'achat avec un maximum de 150 € par appareil.

Renseignements sur:

<http://www.bruxellesenvironnement.be>

Chaque mois, retrouvez dans le Jette Info les fruits et légumes de saison!

A l'honneur en décembre :

Fruits: poire, pomme.

Légumes: betterave rouge, carotte en vrac, céleri vert, céleri-rave, champignon, chicorée endive, chou blanc, chou de Bruxelles, chou de Milan (chou vert), chou frisé, chou rouge, chicon, germes de soja, mâche (salade de blé), navet, oignon, panais, pleurotte, poireau, pomme de terre, potiron, pourpier, radis noir, rutabaga, salsifis, topinambour.

ASTUCE: pour que vos pommes de terre ne ger-



ment pas, rangez-les dans un endroit sombre et sec et ajoutez 2 pommes (du pommier) sur le tas.

Source :

Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison et hors serre.

Bruxelles Environnement - IBGE (Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement)



A chaque déchet sa couleur

Obligation de trier à partir du 1^{er} janvier

Après le verre, c'est au tour des déchets ménagers. A partir du 1er janvier 2010, le tri des déchets sera obligatoire pour toutes les personnes résidant dans l'une des 19 communes de la région bruxelloise. Le jaune, le bleu et le blanc trouveront donc leur place dans tous les ménages de la capitale. Les règles d'un bon tri commencent ici.

Le tri des déchets ménagers a avant tout pour but la préservation de l'environnement. Un déchet déposé dans le bon sac, c'est un déchet qui sera recyclé. Quel déchet pour quelle couleur?

- Le sac jaune ou le paquet bien ficelé

Vous y mettez les papiers et les cartons tels que des magazines, des journaux, des enveloppes, des cahiers, des emballages cartonnés, des rouleaux de papier, des publicités (que vous aurez sorties de leur emballage en plastique). Attention, tout cela doit être propre et sec. Pas question donc d'y glisser un carton de pizza imbibé de gras ou un mouchoir usagé.

- Le sac bleu

Vous y déposez les emballages PMC secs et propres, comme par exemple les bouteilles d'eau, de jus de fruits ou de lait, les bidons de produits à lessiver, les canettes, les boîtes de conserve,... Sachez que les barquettes en aluminium vont dans le sac bleu mais que les feuilles d'aluminium vont dans le sac blanc. De même, jetez les bombes aérosol alimentaires (crème

fraîche) ou cosmétiques (laque, déodorant) dans les sacs bleus mais déposez les autres types d'aérosol à la déchetterie ou aux Coins Verts Mobiles (lire en page 12).

- Le sac blanc

Vous y mettez tout ce qui ne peut se trouver ni dans les sacs bleus, ni dans les sacs jaunes, ni dans les bulles à verre. Cela comprend notamment les

déchets de cuisine, la frigolite, les sacs et gobelets en plastique, les ravers de fruits et légumes, les barquettes de biscuits,...

Les gobelets en verre, le verre résistant aux hautes températures (plats allant au four type pyrex, plaques en vitrocéramique), la porcelaine, la faïence, la céramique, les récipients en terre cuite, le cristal, l'opali-

ne et les ampoules à incandescence doivent être mis dans le sac blanc après avoir été soigneusement emballés afin d'éviter que des morceaux acérés trouent le sac et blessent le personnel de collecte.



Si vous avez encore des doutes sur le tri des déchets ménagers ou si vous désirez savoir quand les camions de collecte sélective passeront près de chez vous, contactez Bruxelles Propreté au numéro gratuit 0800.981.81 ou surfez sur www.bruxelles-proprete.be.

La STIB expose sa diversité

Avec ses 6.500 collaborateurs, la Société des Transports intercommunaux de Bruxelles est le plus grand employeur de la Région de Bruxelles-Capitale. D'âges et d'origines diverses, ces femmes et ces hommes exercent quelque 270 métiers au service de la mobilité. La STIB place ses collaborateurs sous le feu des projecteurs dans l'exposition "We are the STIB".

En 2008, la STIB a transporté plus de 286 millions de voyageurs. Mais cette entreprise publique est bien plus qu'une infrastructure de transport et une flotte de véhicules, ce sont aussi et surtout des femmes et des hommes aux origines et aux parcours divers. Ce capital humain, la STIB a souhaité le placer sous le feu des projecteurs, dans une grande exposition. Quarante collaborateurs, reflétant la diversité de l'entreprise, ont été sélectionnés sur base d'un casting. Le photographe bruxellois Jo Voets, spécialisé dans les portraits, les a fixés sur sa pellicule. Le résultat est une exposition de 40 visages qui sont aussi 40 rencontres avec une autre facette de la STIB.

Jo Voets a déjà exposé son talent en différents endroits: Afrique du Sud, Argentine, New York, Roumanie, Maroc. Résidant à Bruxelles, il a également réalisé l'émouvant reportage "Bruxelles, ma belle" sur les habitants de la capitale.

Exposition "We are the STIB", 40 portraits, 40 rencontres jusqu'au 4 janvier 2010

au Centre Monnaie (au coin de la rue Fossé aux loups et du bd Anspach à 1000 Bruxelles)

WE ARE THE STIB

40 PORTRAITS, 40 RENCONTRES



CENTRE
MONNAIE
MUNT-
CENTRUM











24|11|09
>
04|01|10

Ne nourrissez pas les pigeons



Les pigeons, en ville, constituent un épineux problème de salubrité publique. Pour s'en convaincre, il suffit de penser aux salissures et aux dégradations de bâtiments que leur présence engendre ainsi qu'aux risques sur la santé qui en découlent.

La gestion de la problématique des pigeons à Jette, qui se traduit notamment par des campagnes de capture, coûte près de 9000 € par an. Toutefois, le résultat est parfois peu probant: les pigeons retirés sont aussitôt remplacés par d'autres volatiles. Cette gestion passe en outre par l'euthanasie, car libérer ces voyageurs ailleurs, même loin, résulterait en un retour endéans l'heure.

Mais alors, que faire? La solution est simple, il ne faut rien faire. Il faut avant tout s'abstenir de nourrir les pigeons, sur la voie publique (c'est d'ailleurs interdit par le règlement général de police), dans son jardin ou sur son balcon. La population de pigeons est régie par la nature et par la quantité de nourriture disponible naturellement. Mettre un ter-

me au nourrissage n'implique pas que les pigeons vont mourir de faim, cela provoquera uniquement une adaptation progressive de la population, par diminution des naissances ou par migration.

A contrario, donner de la nourriture aux pigeons engendre une dérégulation grave de l'équilibre naturel, avec des conséquences néfastes pour la ville, mais aussi, et surtout pour les animaux eux-mêmes.

Deux camps s'affrontent parmi les habitants de Jette : les amis des animaux et les personnes qui ont à pâtir des nuisances. Tâchons de les accorder : ne nourrissons plus les pigeons, ni sur la voie publique, ni chez soi.

Renseignements: 02.423.13.85

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps. D'ici là, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir-contre).

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettois: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire. A partir du 13 décembre, vous pourrez à nouveau contacter Bruxelles Propreté pour fixer un rendez-vous le dimanche également.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour le mois de décembre 2009:

Place Cardinal Mercier (police)

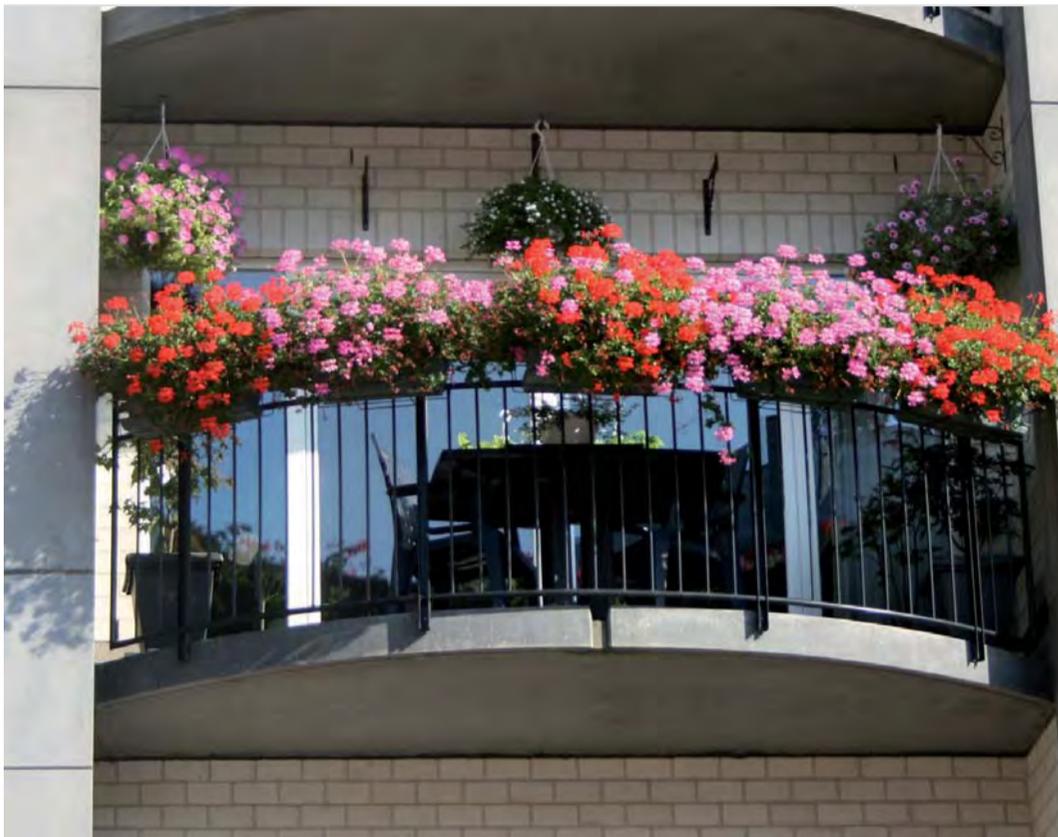
(chaque deuxième lundi du mois) le 14 décembre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois) le 28 décembre de 18h30 à 19h30

Les lauréats du concours Jette en fleurs dignement fêtés

Rendre Jette encore plus belle, en apportant à notre commune des petites notes fleuries et colorées. Tel est le but du concours "Jette en fleurs" qui invite les Jettois à décorer la façade de leur habitation avec de jolies fleurs.

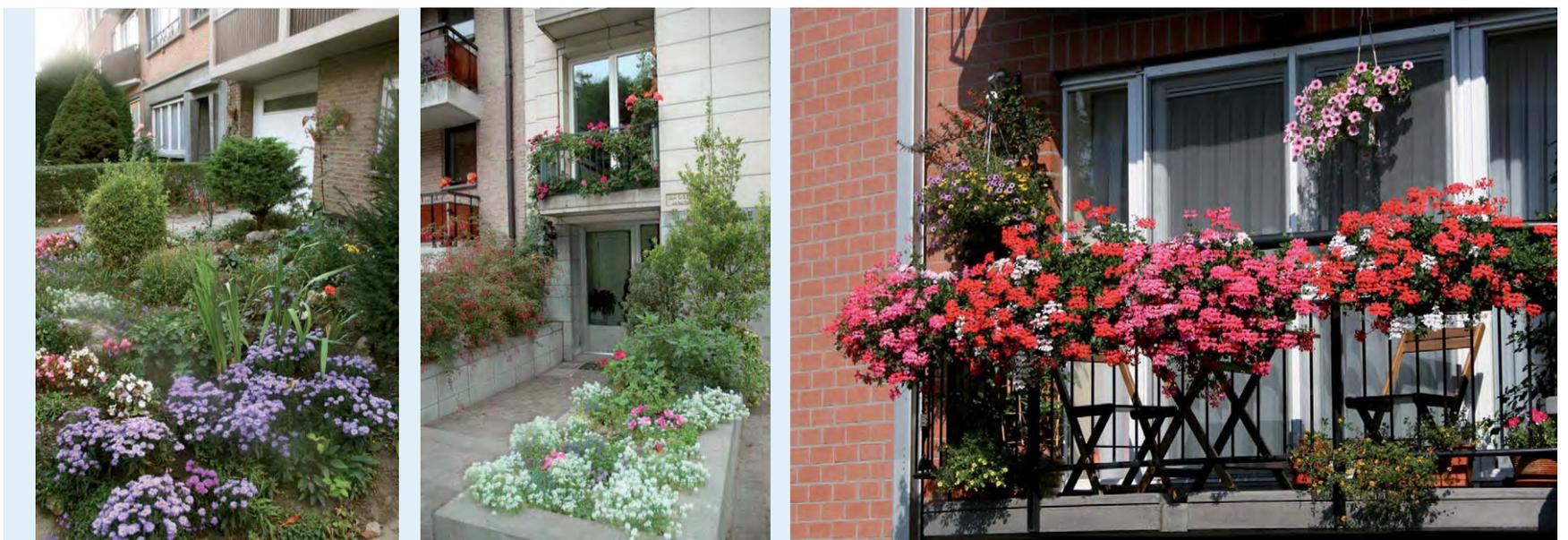


Une fois de plus, le concours a suscité l'enthousiasme. Les vainqueurs ont été dignement fêtés et ont chacun reçu un bon d'achat de 100 € à faire valoir auprès de la jardinerie de la ferme de travail adapté Nos Pilifs.

Cette organisation du conseil consultatif de l'Environnement, présidé par Christian Materne, en collaboration avec l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, a cette année encore remporté un vif succès: de nombreux Jettois y ont participé.

Locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, chaque Jettois pouvait prendre part au concours et colorer un petit peu plus notre cadre de vie. Au rez-de-chaussée ou à l'étage, des fleurs en bac sur une terrasse ou un balcon apportent toujours une note de couleur bienvenue dans la rue.

Les photos montrent le balcon, le jardinet ou la façade de quelques gagnants du concours. Ces résultats riches en couleurs vous inciteront peut-être à participer à "Jette en fleurs" l'année prochaine.



“Les Souffleurs aux gradins” s’en prennent aux stéréotypes

Une soirée d'impro “Anti-tabous” était organisée le vendredi 20 novembre. Les “Souffleurs aux gradins” se sont montrés particulièrement inspirés pour pointer du doigt les petits travers qui mènent à la stigmatisation voire à la discrimination.

Comme l'a signalé l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, instigatrice de cette initiative, la commune de Jette aurait pu organiser un colloque ou une conférence-débat pour ouvrir les yeux des Jettois sur les mécanismes qui conduisent à la discrimination. Mais l'idée originale et innovante retenue ici, et qui a attiré beaucoup de monde, a été d'aborder ces thèmes par le biais de l'humour. Pourtant, aussi graves que puissent se révéler les conséquences de certains aprioris, les situations qui les font naître peuvent s'avérer drôles ou à tout le moins interpellantes.

Mettre en scène de telles situations, la troupe de comédiens “Les Souffleurs aux gradins” s'y est attelée avec brio. Le principe de la soirée était celui d'un spectacle d'impro: à l'entrée, les spectateurs se sont vus remettre un bout de papier sur lequel ils pouvaient inscrire un sujet et/ou une situation qu'ils voulaient voir jouer sur scène. Ils ne devaient s'en tenir qu'à

une seule consigne: respecter le thème général de la soirée, à savoir la lutte contre les stéréotypes. Les personnes présentes ont bien joué le jeu, tout comme “Les Souffleurs aux gradins” qui se sont montrés tout simplement époustouflants. Découvrant les sujets à jouer en même temps que le public, les comédiens ont tapé dans le mille à chaque situation. Une petite dizaine de saynètes a ainsi déconstruit les stéréotypes les plus gros avec humour et sensibilité. Homosexualité, violences conjugales, handicap, racisme, tant de phénomènes qui mettent certains d'entre nous mal à l'aise au point de rejeter l'autre, ont trouvé une excellente tribune lors de la soirée “Anti-tabous”. Les comédiens de talent ont démontré le ridicule des idées qui mènent à la discrimination, par le rire et en évitant... la moquerie. Notons encore que les bénéfices de cette soirée, organisée avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, ont été versés au centre d'hébergement d'urgence Accueil Montfort.



Des fêtes durables et équitables, ça passe aussi par les repas de famille... et des cadeaux originaux !

Au moment d'élaborer notre menu de réveillon, pensons à intégrer des ingrédients issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique.

Chips, miel, noix, épices, ananas, riz, poisson, viande... Le choix est large ! Le tout accompagné d'un Sauvignon blanc bio de chez Oxfam-Magasins du monde. A moins de préférer du rouge ?

N'oublions pas non plus les jus et la carafe d'eau du robinet pour le Bob de la soirée ! Et au moment du dessert, un bon arabica bio et labellisé Max Havelaar.

Voilà quelques idées pour un repas agréable qui garantit une assiette sans pesticides, une rémunération juste aux producteurs et une poubelle allégée.

Pour les cadeaux des enfants, privilégions les jeux éducatifs, d'extérieur ou en bois. Évitions les jouets qui fonctionnent avec des piles ou les gadgets qui lasent vite. Si ce n'est pas possible, optons alors pour des piles rechargeables, plus écologiques et beaucoup moins chères à l'utilisation. Pensons aussi aux jeux qui font fonctionner l'imagination, c'est souvent ceux qui amusent le plus!

Pour les adultes, le choix est plus difficile. Afin de contourner la difficulté, pensons dématérialisation : un abonnement au théâtre, une place de concert, un stage de cuisine thaïlandaise, un bon pour un week-end de détente à la mer (transport en train compris !)..

Par ailleurs, évitons de sur-emballer les cadeaux. Pensons à cette masse de déchets que l'on devra mettre à la poubelle. Un joli sac et un beau ruban constituent un emballage élégant et réutilisable.

Enfin, ne perdons pas de vue que les plus beaux cadeaux donnés et reçus, ce sont les moments et l'amour partagés avec les nôtres ! Et ils ne coûtent rien ! Au lieu de courir les magasins, si nous prenions plutôt le temps de faire une balade en famille?

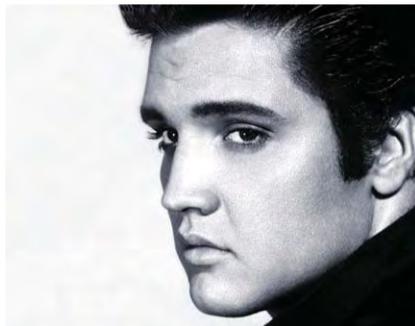
Source : Ecoconso <http://www.ecoconso.be>



Au programme pour les seniors

Mardi 15 et mercredi 16 décembre à 14h

Fête de Noël



Le service communal des Seniors vous invite à un spectacle qui s'adresse aussi bien aux francophones qu'aux néerlandophones. En première partie, vous assisterez à un show "Elvis Presley". La bûche de Noël et le café vous seront ensuite offerts.

En deuxième partie, un spectacle éblouissant en rythme, danses, couleurs et costumes vous sera présenté par les danseuses et danseurs du Cabaret "Show Brasil" de Bruxelles. La fête se terminera dans l'ambiance féerique du Carnaval de Rio.

Attention! Le programme des deux jours étant identique, il vous est demandé de choisir l'une des deux dates.

Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite, exclusivement réservée aux seniors jettois

Réservations:

Les réservations se prennent auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol). Horaire des réservations: les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45.

Renseignements:

Service communal des Seniors
- Patricia Hellem - 02.423.12.66
- phellem@jette.irisnet.be



Le Festival 55+ fait danser les seniors

Le Festival 55+ s'est tenu le 19 novembre dernier dans la salle Omnisports de Jette. Ambiance et bonne humeur ont été les maîtres mots de cette fête qui réunissait les seniors jettois tant francophones que néerlandophones.

Près de 350 personnes se sont déplacées ce jeudi après-midi pour assister au Festival 55+ organisé par l'administration communale de Jette, à l'initiative des échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw. Et l'on peut dire sans aucun doute que les artistes invités se sont montrés à la hauteur.



C'est le chanteur français Marcel Amont qui a donné le coup d'envoi de la fête. Ce chanteur, aujourd'hui octogénaire, a fait des ravages parmi les rangs de l'assemblée: elles étaient nombreuses les personnes qui chantaient, fredonnaient et sifflaient avec lui les airs qui ont fait son succès (et bercé leur jeunesse) dans les années '60 et '70. L'inoubliable interprète de "Un Mexicain", "Bleu blanc, blond" et du "Chapeau de Mireille", que son ami Georges Brassens avait écrit pour lui, s'est donc fait un plaisir de chanter ces morceaux que son public aime tant. Et le moins que l'on puisse dire est que Marcel Amont choie ses fans: les apartés furent nombreux faits de clins d'oeil malicieux, de bons mots et d'appels à peine masqués aux dames de l'assistance. Le tout entrecoupé d'acrobaties et de sauts dans tous les sens. A 80 ans, Marcel Amont a la pêche et ne se prive pas de le montrer, quel artiste!

Ce fut ensuite au tour de la chanteuse Wendy Van Wanten de monter sur scène. Cette artiste, ancienne présentatrice sur la chaîne VTM, est plus connue de l'autre côté de la frontière linguistique que chez les francophones. Il n'empêche, l'enthousiasme n'est pas descendu d'un iota lorsqu'elle a pris le micro pour se retrouver, elle aussi, face à un public conquis. La jolie dame a interprété les morceaux les plus célèbres de son répertoire, tels que "Blijf nog 1 nacht", "Verborgen verdriet" ou encore "Laat mij maar dromen" et "Stralen uit de hemel".

Entre les deux prestations, un DJ a fait danser les seniors sur leurs airs préférés. Le Festival 55+ s'est



achevé dans la joie, avec peut-être un brin de nostalgie amené par les morceaux de musique que l'on n'entend plus guère aujourd'hui. Restent les 78 tours et autres vinyles ainsi que les joyeuses initiatives orchestrées par le service communal des Seniors. Vivement l'année prochaine!

Un plan vous indique le chemin vers les commerces du Miroir Un outil idéal pour vos achats de fin d'année et les soldes

A l'initiative de l'Agence régionale pour le Développement urbain Atrium, l'administration communale de Jette édite un nouveau plan sur lequel figurent tous les commerces de la place Reine Astrid et des alentours.

Des affiches seront placées, dans le quartier du Miroir, sur les panneaux publicitaires qui surplombent les range-vélos. Ce plan est l'outil idéal pour vos achats de fin d'année ainsi que pour les soldes.

L'Agence Atrium et ses deux collaborateurs Yassin Chourouhou et Angélique Scaillet s'investissent quotidiennement pour promouvoir la vie commerciale du Miroir. L'objectif est d'améliorer l'attractivité de ce quartier commerçant jettois, notamment en y développant divers projets.

Ce nouveau plan reprend tous les commerces de la place Reine Astrid et des rues avoisinantes. Ils sont répartis selon six thématiques: hôtels, cafés et restaurants; vêtements et accessoires; soins et santé; équipement de la maison; alimentation et enfin services, loisirs et divers.

Le plan regroupe au total près de 200 commerces, à un jet de pierre les uns des autres.



Grand concours Shopping Jette Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix Du 15.11 au 15.01

L'association "Shopping Jette", qui réunit quelque 172 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour chaque achat effectué auprès d'un commerce participant, vous recevrez un cachet. Dès que votre carte sera pleine, vous pourrez participer au tirage au sort pour remporter un des nombreux prix. Cette année, les gagnants se verront offrir des bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces participants contre des télévisions à écran plat, des meubles, du vin,...

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet chez les commerçants participants. Vous entrez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 172 commerces membres de "Shopping Jette". Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous le souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants "Shopping Jette"
rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - Tél.: 0478.701.641.



UNE ORGANISATION
DE L'ASSOCIATION
DE COMMERÇANTS
SHOPPING JETTE,
EN COLLABORATION
AVEC L'ÉCHEVIN
DE LA VIE ÉCONOMIQUE
ET DES ANIMATIONS
BERNARD LACROIX.

Nouveaux commerces à Jette

Nouveau à Jette depuis novembre 2009

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines, on a assisté à un changement de génération pour un service identique avec le salon "Coiffure Claude" de la galerie Mercure qui est devenu "Hair Code Coiffure". La fille de Claude, Véronique, a en effet repris le flambeau.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Hair Code Coiffure

Coiffure dames et hommes

Avenue Liebrecht 76 (galerie Mercure)

Heures d'ouverture: du mardi au jeudi de 9h30 à 16h, le vendredi de 9h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 14h.

Tél.: 02.479.81.75

Art lyrique Ambiance de Noël avant les fêtes



Deux semaines avant Noël, la troupe Cavatina entonnera les plus beaux chants de Noël, histoire de se mettre dans l'esprit des fêtes, en douceur, dès la mi-décembre. Les sopranos Rachel Van Landschoot, Aurore Rinchon, Pauline Delmotte et Cécile Bolle, accompagnées du baryton Luc Marneffe, de l'ensemble vocal Alte Soba placé sous la direction de Michel Paunet et du chœur Odyssée interpréteront "Minuit, Chrétiens", "Noël blanc", "Ave Maria", des Noël populaires et des oratorios ainsi que des airs de Mozart, Mendelssohn,... Au piano, les pianistes Ekaterina Petrova et André Roé.

Les plus beaux chants de Noël
par la troupe Cavatina

le 13 décembre à 17h

dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 10 € / 8 € pour les seniors

Renseignements et réservations: 0496.17.01.46 - lyrique8@hotmail.com

**Cours de
promotion sociale
J.-L. Thys**

A fond les langues

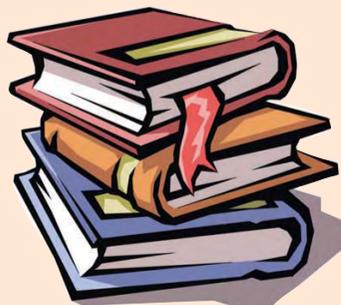
Un examen de néerlandais en perspective? Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais? Envie de parler l'espagnol?

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys proposent des formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée.

Que vous soyez débutant ou disposant déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription.

Intéressé(e)? Les inscriptions se prennent les 14 et 15 décembre de 18h à 20h et, à partir du 4 janvier 2010, du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 18h à 20h.

Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Esseghem 101 - tél.: 02.421.19.15 - email: prom-soc.jlthys@jette.irisnet.be



Société Royale Philharmonique - Koninklijke Filharmonie
JETTE

s. l. d. - o. l. v. Dominique Lecomte



The Magic World of Disney

Concert de Galaconcert 5-12-09 20:00
Église Sainte Claire / H. Clarakerk
av. Joseph De Heyn 102 - 1090 Jette

- entrée - inkom € 10
- places limitées - beperkte plaatsen (350)
non numérotées - niet genummerd
- réservations souhaitées -
reservatie gewenst: 02/414.50.58
• 437-0103951-05



Jette on Ice II

Patinez sur une vraie piste de glace au Miroir



Du 4 au 20 décembre 2009, vous pourrez vous adonner, en famille, aux joies du patin à glace sur une grande patinoire montée sur la place Reine Astrid. Cette année, cette piste sera faite de vraie glace, ce qui améliorera grandement le plaisir des patineurs.

Les jeunes et les moins jeunes pourront faire la démonstration de leurs talents sur la patinoire. Cette piste de 300 m² peut accueillir jusqu'à 65 patineurs en même temps. Les chalets tout autour de la piste rendront l'ambiance encore plus conviviale.

Vous pourrez louer sur place vos patins ainsi que ceux des enfants. Des créneaux horaires seront en outre spécialement réservés pour les petits afin qu'ils puissent, eux aussi, apprécier pleinement les joies du patinage à glace.

CETTE PATINOIRE EST UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS PRÉSIDÉE PAR YVES PUTZEYS, EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION DE COMMERÇANTS SHOPPING JETTE.

JETTE ON ICE II

GRANDE PATINOIRE SUR LA PLACE REINE ASTRID
DU 4.12 AU 20.12



DU LUNDI AU JEUDI
DE 13h30 A 21h30

VENDREDI et SAMEDI
DE 13h30 A 22h

LE DIMANCHE
DE 10h A 21h

3 € par demi-heure,
location de patins comprise

JETTE ON ICE II

Saint-Nicolas, le Père Noël et des Mères Noël

La patinoire sera inaugurée en fête le 4 décembre à 18h30. **Saint-Nicolas** et ses pères fouettards seront de la partie. Ils amènent avec eux un canon qui lancera 200 peluches aux enfants présents.

Le Père Noël, quant à lui, passera à la place Reine Astrid le 18 décembre à 15h. Les enfants pourront se faire prendre en photo avec lui dans le camion Coca-Cola. Le tout sera agrémenté par une animation musicale.

Toujours sur la place Reine Astrid, les 12 et 19 décembre, des **Mères Noël** distribueront des boules de Noël et des bonnets parmi les promeneurs.

Vous le voyez, il y a suffisamment de raisons pour venir avec toute la famille.



LUMIÈRES DE FÊTES... DURABLES

Comme chaque année, notre commune a consenti un effort tout particulier pour illuminer les quartiers commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Bientôt, des milliers de lampes brilleront de tous leurs feux dans les rues de Jette. Grâce à cette initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix, les clients des commerces jettois pourront à nouveau faire leurs achats de fin d'année dans une ambiance chaleureuse.

L'euphorie de cette période de l'année n'altérera en rien les bonnes résolutions prises par la commune de Jette en matière de préservation de l'environnement et d'économie d'énergie. Ainsi, les nouveaux motifs achetés par l'administration communale sont équipés de lampes LED dont la durée de fonctionnement est de 50.000 heures. Ils orneront les rues Léopold 1er, Timmermans, Werrie et Lenoir ainsi que le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes. En outre, des arcades lumineuses recouvriront les trottoirs de la place Reine Astrid, de l'avenue de Laeken et d'une partie de l'avenue de Jette. La place Cardinal Mercier et la place Werrie ne seront pas oubliées. Vivement les fêtes!

PLOEF!

Un nouvel espace de rencontres culturelles dans la rue Bonaventure

Le nouvel espace de rencontres culturelles "PLOEF! Plus On Est de Fous" a ouvert ses portes le 31 octobre dernier au 100 rue Bonaventure. L'inauguration fut un succès. Les personnes présentes ont pu notamment apprécier la prestation du célèbre saxophoniste Ben Sluys. Diverses activités figurent au programme des mois à venir, allant des ateliers de cuisine à un concert de musique indienne.

Le principe de PLOEF! est de réunir les gens, de provoquer des rencontres imprévues et de stimuler chacun dans son développement. PLOEF! s'adresse à un large éventail de personnes. Chacun trouvera certainement son bonheur dans le programme varié qui propose des concerts, des expositions, des repas, des spectacles, des ateliers de cuisine, des projections de films et de documentaires, des ateliers de chant, des débats,... Poussez la porte de PLOEF! sans hésitation.

Programme de décembre et de janvier

10 décembre 2009 à 20h:

Concert

- Musique indienne avec A. Qizilbash (sarod)

17 janvier 2010 à 14h30:

Chant

- Chansons du monde

Ce programme sera complété par des ateliers de cuisine et de photos, des débats,... dont les dates doivent encore être fixées.

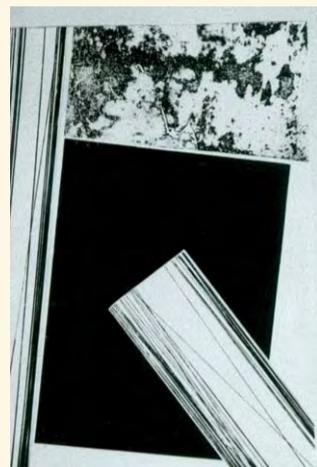
PLOEF! Plus on est de fous

rue Bonaventure 100

Renseignements: 02.476.98.07 - ploefplus@gmail.com - www.ploef.eu

Jecta expose

Les oeuvres des membres du cercle d'art et d'artistes invités



Cela fait déjà plus de 60 ans que le cercle d'art Jecta fut fondé à Jette. Depuis lors, Jecta organise régulièrement des expositions dans notre commune. Vous pourrez apprécier leur 64ème exposition, du 19 au 31 décembre, à l'abbaye de Dieleghem.

Vous y découvrirez différentes formes artistiques telles que le dessin, la gravure, la peinture et la sculpture. Les oeuvres des membres de Jecta Louis Collet, Elza Jacquy, Georges Pétré, Godelieve Simons, Robert Thisens et Marcel Verhostadt s'y mêleront à celles de Jean Goor, de Georges Seconde ainsi que de Marie-France Bruckman, tous trois invités par Jecta.

64ème exposition du cercle d'art Jecta

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

du 19 au 31 décembre 2009

du mardi au samedi de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Vernissage le 18 décembre de 19h à 21h

Renseignements:

Georges Pétré - tél.: 02.427.73.07

Appel aux artistes pour le **Parcours d'Artistes** Inscrivez-vous à **l'édition 2010**

Les 24 et 25 avril 2010, les échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, l'administration communale de Jette, Centre culturel de Jette et le Gemeenschapscentrum Essegem organisent la 5ème édition du parcours d'Artistes jettois, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.

Chacune des éditions précédentes fut un grand succès, avec plus de 200 artistes participants l'année passée. Si vous désirez participer à l'édition 2010, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2009.

Vous pouvez vous inscrire via un formulaire que vous trouverez sur le site communal www.jette.be. Les personnes n'ayant pas d'accès internet peuvent s'adresser au service de la Communauté française de la commune de Jette, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.57.

Les amateurs d'art qui sont prêts à accueillir des artistes dans leur maison, garage, atelier,... sont bien entendu aussi invités à se faire connaître.



Plus d'infos

auprès du service de la Communauté française

- tel. 02.423.13.57.

ou via info@apajette.be - www.jette.be.

Vendredi 11 décembre à 20h Concert de gospel

avec **The Marvellous Gospel Singers**

“The Marvellous Gospel Singers” est un groupe né, en 1992, de la rencontre de cinq étudiants camerounais venus poursuivre leurs études universitaires en Belgique. La formation est composée de deux ténors, d’une voix basse, d’un baryton et d’une soprano, accompagnés de deux musiciens.

L’amour du chant, leur passion du Negro Spirituals et du gospel, leur foi en dieu et en l’homme constituent l’essence de leur formation musicale. Par leur musique, ils communiquent leur passion, leur bonne humeur, leur joie de vivre, l’amour de leur prochain et de la musique.



Venez les écouter et partager leur passion. Vous aurez l’occasion d’entendre leur message et leur engagement pour briser les chaînes du nouvel esclavage de notre siècle: la violence quotidienne, l’injustice, le racisme et bien d’autres maux. N’hésitez pas à vous lever, à frapper dans les mains et à chanter avec les Marvellous Gospel Singers.

Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes!

Concert de gospel

le 11 décembre à 20h

en l’église Saint-Pierre à Jette (place Cardinal Mercier). Ouverture des portes à 19h30.

Prix: 10 € (places assises)

Réservations: dès à présent au 02.423.12.66.

Le Centre culturel de Jette présente...

Navexpo 2010

Navexpo, en 2010, sera composée de 2 volets. Que les passionnés de la mer n’hésitent donc pas à faire un saut à l’abbaye de Dieleghem.

- *Un paquebot à voiles*

Elaboré depuis deux ans dans le plus grand secret, le paquebot du futur a été présenté par STX Europe. Il rassemble toutes les innovations et derniers développements en matière de réduction d’énergie et de respect de l’environnement. Avec ce nouveau concept, STX veut révolutionner l’approche de la construction et de l’exploitation des navires de croisière. En utilisant au maximum le potentiel des énergies renouvelables et des nouvelles technologies en matière de propulsion et de valorisation des déchets, le concept doit permettre de réduire de moitié la facture énergétique des bateaux. Concours, conférence et visites guidées (groupes sur réservation).



- *Bathyscaphe*

En 1962, Houot et Willm effectuent la première plongée à grande profondeur avec le bathyscaphe l’Archimède. Ils touchent le fond à 9.200 mètres et y restent 3 heures. Dans les jours suivants ont lieu d’autres plongées d’essais dont une qui permit d’atteindre un fond à 9 500 mètres. De 1962 à 1970, l’Archimède a effectué 139 plongées (Méditerranée, Japon, Porto-Rico, Grèce, Madère et Açores).

Navexpo 2010 - Marine & technologies d’aujourd’hui

à l’Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

du 16 janvier au 28 février 2010

ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h. Entrée gratuite

Renseignements: abbaye de Dieleghem - 02.479.00.52



Théâtre jeune public: Le phare du bout du monde

Maya, la gardienne de phare et Monsieur Slimane, un vieux marin, se voient souvent pour échanger de vieux souvenirs. Tant d’animaux perdus sont passés par le phare du bout du monde. Un jour, Maya lui raconte l’histoire de Sadko, un chien qui était arrivé au phare un jour de grande tempête. Les deux personnages font revivre “Le phare du bout du monde”, avec comme toile de fond les images du livre qui défilent sur un cadre, projetées en transparence. Tantôt, ils content les aventures du chien et de ses compagnons, tantôt, ils les jouent, tantôt ils les chantent en s’accompagnant de divers instruments comme l’accordéon, la clarinette. Pour les enfants de 5 à 8 ans. Durée : 50 min.

Théâtre: “Le phare du bout du monde” par Natalie Quintart et Alain Delval

Dimanche 31 janvier 2010 à 15h

au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 €

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Agenda

Hughes Renier expose

A l'occasion de la sortie de leur nouveau livre "Namaste", Hughes Renier & Iris vous invitent au vernissage de l'exposition des planches originales, le 11 décembre de 19h à 21h30.

Exposition des aquarelles originales de Hughes Renier

les 12 et 13 décembre de 12h à 18h30 à l'atelier L'anARTiste (rue Paul Michiels 50)

Renseignements: 02.476.08.64 - rbastin@skynet.be - www.hughesrenier.be



Le Café des Parents

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile.

Tous les lundis de 19h à 22h, accueil, échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

7 décembre: "Les ados en examen... Et nous aussi?"
14, 21 et 28 décembre: Fermé
au Centre culturel Le Fourquet
(place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements:

02.428.90.43 (Primavera)

02.478.82.40 (SSM Le Norois)

www.lecafedesparentsdebruxelles.be

Cycle de conférences: Cent ans de jazz

Conférences sur la musique jazz données par le documentaliste Louis Stevens et le musicien Vicky Down.

Le 17 décembre à 14h30

"Le jazz et ses influence: blues, gospel,..."
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 €

Renseignements:
Centre culturel de Jette -
02.426.64.39

4 décembre 2009

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe.

Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème.

Le 4 décembre de 13h30 à 15h30:

"La force de l'amitié!"

au Centre culturel de Jette
(bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

Entrée: 10 €

Renseignements:

SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43

Quand rien ne va plus..

Groupe d'expression créative

En compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement, il est possible de rejoindre un groupe d'expression créative.

Les séances de groupe sont organisées conjointement par le SSM Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide le 11 décembre de 9h30 à 11h30 au SSM Nouveau Centre Primavera
(rue Stanislas Legrelle 48)

Inscriptions: 02.428.90.43